## Appel des rencontres nationales du travail social en lutte 21.03.2020

Nous, travailleurs et travailleuses sociales et étudiant.es en travail social syndiqué.es et non-syndiqué.es, venant des départements français suivants : 01 13 223038566063667275767886919293 94 et de Liège, Belgique, nous sommes réuni. es exceptionnellement par téléphone ce samedi 21 mars 2020, en remplacement des 4èmes rencontres nationales du travail social en lutte, reportées du fait de la crise sanitaire Covid-19. Nous venons de différents champs du secteur social et médico-social comme : la protection de l'enfance, la prévention spécialisée, les services sociaux scolaires, le handicap, l'hébergement d'urgence ou non, la psychiatrie, ou d'écoles de formation du travail social.

Nous dénoncons et combattons depuis longtemps politiques les néolibérales appliquées au secteur social et médico-social, pour l'amener à être un secteur rentable et même lucratif. Le démantèlement de la Fonction Publique, la casse des conventions collectives, les CPOMS, l'ouverture des appels à projets, la réforme des diplômes, l'arrivée de la tarification à l'acte... Mais aussi des dispositions gouvernementales durcissant toujours plus les conditions de vie de toutes et tous, notamment des publics que l'on accompagne, comme la réforme de l'assurance chômage, les lois anti-immigration, les lois répressives contre la jeunesse en difficulté ou dite délinguante, etc...

Face à cette dégradation massive du secteur, nous atteignons aujourd'hui, avec la pandémie du Covid 19, la situation que nous craignions. Les sous-effectifs dans les services

publics et les associations sont encore plus criants et amènent le gouvernement à faire appel à ce qu'ils appellent la « réserve sociale » au lieu d'embaucher urgemment sur des postes pérennes. Les conditions d'accueil, déjà dégradées le sont encore plus, lorsqu'elles peuvent être maintenues. Ainsi, pour les publics, et notamment les enfants ou adultes exposés à des situations de violences ou de carences graves ou en risque de l'être, il ne reste que les numéros d'appels d'urgence pour demander de l'aide, les publics précaires, notamment les SDF, n'ont quasiment plus accès aux moyens de subsistances indispensables : hébergement, nourriture, eau. Une absence de moyens et d'anticipation béante amène nos collègues à travailler sans protection auprès de publics très vulnérables.

Nous avons pu tirer un état des lieux assez large de la situation actuelle du secteur social et médico- social sur le territoire et ainsi dégager d'inquiétantes alertes sanitaires et sociales liées aux conditions de travail, ainsi qu'aux conditions de vie des publics concernés. Rappelons que tout cela était pré-existant et faisait l'objet d'alertes répétées et se retrouve considérablement aggravé par la crise sanitaire actuelle.

**Droit du travail bafoué:** réorganisations fragiles et changeantes, conditions sanitaires non respectées, appel au volontariat sans aucune exigence de qualification ni d'assurance de contre partie financière (notamment pour les étudiant.es en travail social), salaire diminué en cas de chômage partiel imposé, et dispositif tardif, partiel et insuffisamment équipé en



Le prochain rdv est fixé au samedi 28 mars 2020 à 11h via l'application discord : https://discord.gg/4P7GvFc

matière de protection, pour la garde des enfants des collègues contraint.es de travailler.

Conditions d'accueil très dégradées voire inexistantes: personnes à la rue sans maintien des services répondants aux besoins vitaux; remise à la rue de personnes hospitalisées; jeunes dans des hôtels et parfois insalubres, isolé.es, sans matériel informatique et soutien éducatif pour étudier; foyers devant répondre à une prise en charge intégrale des enfants confiés avec moins de personnel; attestations de sortie non applicables pour un public analphabète ou non francophone, etc.

Face à un système qui tend à transformer notre secteur en un secteur marchand de plus en plus numérisé, nous rappelons que le télétravail n'est qu'une solution temporaire en période de confinement pour protéger les personnels. Nous rejetons le développement de supports dématérialisés qui n'auraient que pour but d'éloigner le TS des personnes accompagnées ; et déshumaniseraient le rapport aux publics, dans une visée de rentabilité.

Plus largement, nous dénonçons une politique mettant en danger les travailleurs et travailleuses et tous les publics accueillis, et montrant que l'économie est au cœur des préoccupations du gouvernement au détriment de la santé.

Nous dénonçons l'absence d'annonces de moyens financiers pour la santé publique, pour le social, pour tous les services publics, qui se révèlent plus que jamais essentiels, au détriment de l'annonce de plusieurs milliards pour les entreprises, qui seront au final, payés par la population. En effet, une crise économique majeure est en cours, avec notamment un effondrement des bourses, et cela permettant au passage de promulguer la loi d'état d'urgence sanitaire, qui vient clairement exploser le droit du travail, avec la remise en cause des 5 semaines de congés, des 35h, etc.

## Aujourd'hui nous exigeons:

- Une priorité absolue pour l'éducatif et la bienveillance contre le répressif et l'exigence, autant vis à vis des enfants que des adultes, priorité encore plus importante pendant cette période de stress voir d'angoisse engendrée par le danger de la maladie et les mesures de confinement
- Des moyens de protection immédiats (masques, gel hydroalcoolique, gants);
- La mise à l'abri adaptée et immédiate de toutes et tous via des réquisitions de logements vides ;
- la continuité, sans condition, des aides de droit commun (allocation chômage, APL, aide financière d'urgence, etc.) et la mise à disposition de tous les moyens de soutiens possibles, humains, matériel et financiers, pour les personnes en situation de vulnérabilité;
- Le maintien du salaire intégral pour toutes et tous ;
- Le droit impérieux et inviolable de faire valoir son droit de retrait en cas de mise en danger notamment par l'absence de mesures de protection ;
- Des embauches pérennes et immédiates, en urgence là où les sous-effectifs étaient dénoncés avant la crise ;
- L'embauche en CDD de tout.e étudiant.e en travail social appelée sur une structure
- Le retrait de la loi d'urgence sanitaire et l'arrêt des remises en cause du droit du travail ;

Par ailleurs nous nous engageons à poursuivre le travail de coordination nationale du travail social en lutte, afin de mettre en place les actions nécessaires de défense des personnels et des publics accompagnés, y compris pendant la période de confinement et ce par des échanges virtuels et réguliers.